"OPERATION BUSARDS"

par L. GAVORY et T. RIGAUX

Introduction :

Les busards sont des rapaces de taille moyenne, aux longues ailes étroites possedant une queue allongée. Parmi les trois espèces (Busards des roseaux Circus aeruginosus, Busard Saint-Martin Circus cyaneus et Busard Cendré Circus pygargus.) que l'on observe chez nous, deux d'entre elles le Busard cendré et le Busard Saint-Martin que l'on regroupe sous le nom de "Busard gris", du fait de la couleur grise de leur mâle, s'installent parfois dans les cultures pour nicher. De ce fait, lors de la moisson ou lors d'autres travaux, les nichées de ces rapaces sont détruites par les engins agricoles. Pour éviter cela, le G.E.P.O.P., depuis déjà quelques années mène une opération qui consiste à localiser les nids de ces oiseaux et à prendre les dispositions nécessaires afin que les nichées soient préservées. Cette opération, pour être efficace, exige la collaboration de nombreuses personnes.

C'est pour cette raison que nous faisons appel à vous. Car même si vous n'êtes pas ornithologues, vous pouvez contribuer à cette opération. Afin de faciliter vos recherches, les quelques pages qui suivent vous donneront des informations sur la détermination de ces espèces, sur le déroulement de la reproduction ainsi que quelques recommandations.

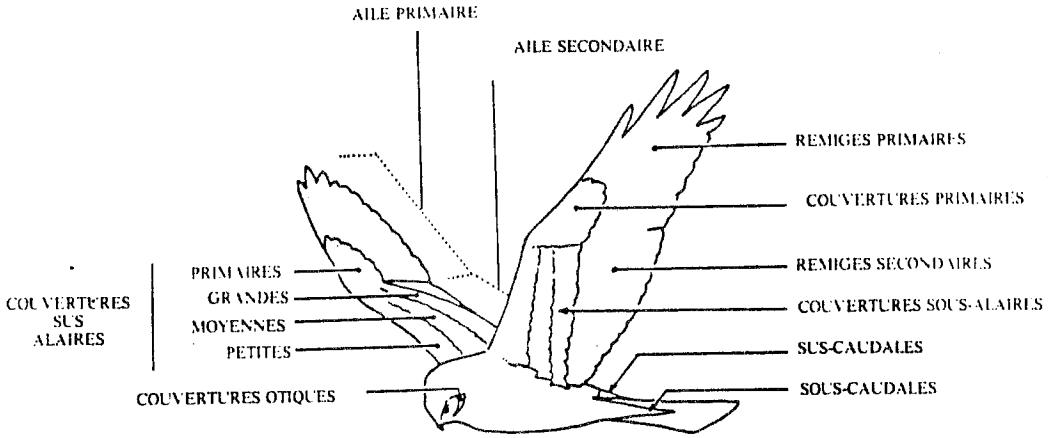
I. Détermination

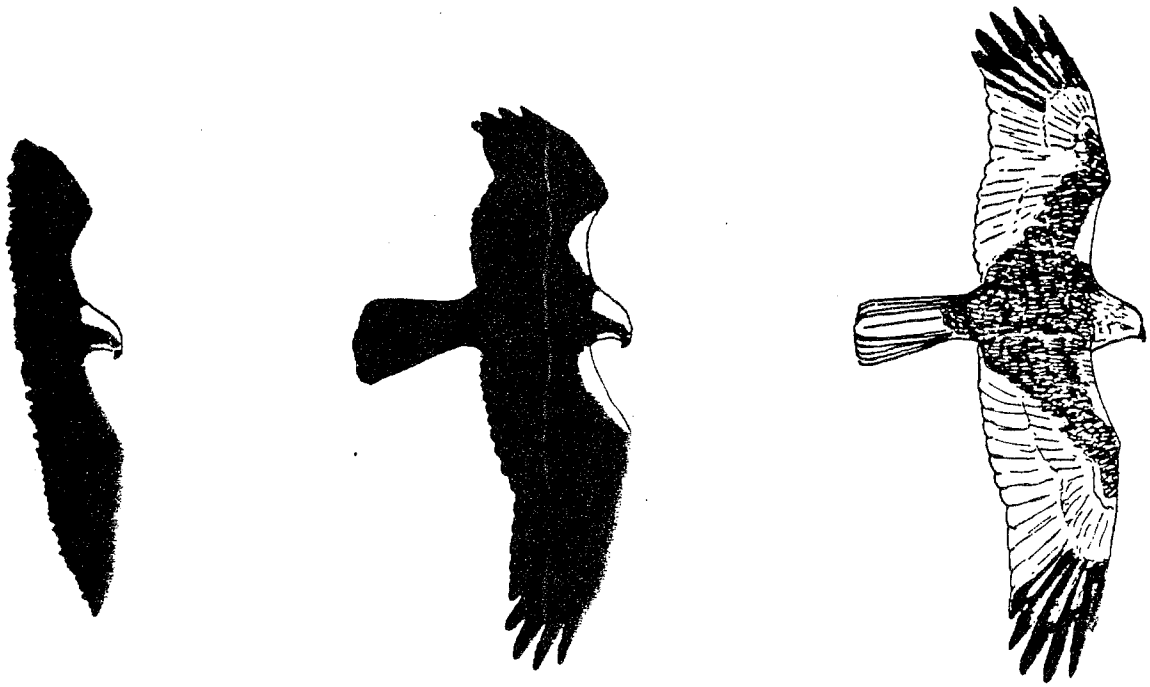
Les Busards possèdent de longues ailes étroites, tenues légèrement relevées au vol ainsi qu'une queue allongée. On les voit habituellement survoler les milieux ouverts, à quelques mètres de hauteur , en planant et en battant des ailes de façon intermittente. Cependant, il leur arrive de planer à la manière des Buses à haute altitude.

Rappelons que dans notre région, on peut observer trois espèces de Busards, le Busard des roseaux et deux espèces de "Busard Gris", le Saint-Martin et le Cendré.

1) Distinction "Busard gris" et Busard des roseaux

Elle est relativement aisée. En effet, le Busard des Roseaux possède une grande taille, des ailes plus larges et n'a pas de croupion blanc. Le mâle de cette espèce a un manteau roux sombre, qui contraste avec la queue gris pâle, les rémiges secondaires sont grises et primaires noires. Les femelles et mâles immatures sont brun sombre avec tête et épaule jaune crême. Le juvénile est brun chocolat et gorge jaune crême. A noter que ce busard fréquente le plus souvent les zones marécageuses et alentours.





Immature

Femelle adulte

Mâle adulte

BUSARD DES ROSEAUX

2) Distinction des mâles de "Busard gris"

Ils sont tous les deux de couleur grise. Cependant le Busard cendré est plus svelte et petit. Il a une teinte grise plus cendrée, le croupion est grisâtre, non blanc pur, deux étroites bandes noires sur l'aile et des stries brunes au ventre, aux aisselles et aux culottes.

Le paragraphe qui suit est très largement inspiré de A. JEAN et F. SAGOT (1985).

3) Distinction des femelles de "Busard gris"

La femelle de Saint-Martin a un vol plus lourd, moins flottant faisant moins penser à une sterne que celui du cendré. Elle est plus massive avec une queue plus courte et plus carrée, dont la longueur n'excéde qu'à peine la longueur maximale de l'aile. De plus, elle possède un fin collier pâle qui limite une tête peu contrastée. Du dessous, elle est plus brune et rayée, plus uniformèment sombre dans l'aile secondaire.

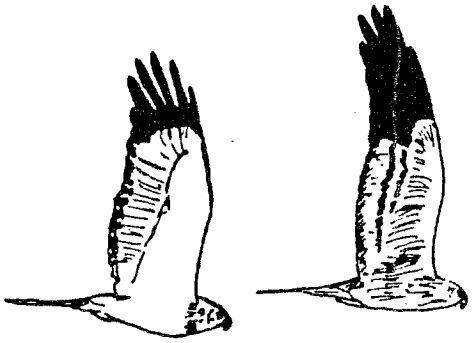
La femelle du cendré a un vol léger, onduleux dans les planés avec de fréquents décrochements, il rappelle celui du sterne dont le corps monte et descend au rythme des battements d'ailes. Elle plane les ailes relevées en V plus fermé. Elle tient son aile primaire dans un plan plus vertical que celui de l'aile secondaire alors que chez le Saint-Martin ces "deux ailes" sont dans un même plan. Elle est plus gracile, avec des ailes et une queue proportionnellement plus longue que la longueur maximale de l'aile et un peu arrondie, donnant une silhouette qui rappelle occasionnellement celle du Faucon Crécerelle. Elle possède une tache sombre marquée sur le côté de l'oeil. Le collier pâle lui manque. Du dessous, l'espace clair argenté entre les bandes sombres des rémiges secondaires est plus grand que chez le Saint-Martin, l'aile secondaire est donc plus contrastée. L'ensemble des parties inférieures est plus sombre.

4) Distinction des jeunes

Nous vous renvoyons à la fiche de A.JEAN et F.SAGOT (1985) que nous pouvons vous procurer.

5) Distinction des immatures de "Busard gris"

Les Busards se reproduisent en général à l'âge de 2 ou 3 ans. A ces âges, ils acquièrent progressivement leur plumage d'adulte. Pour les femelles, il est souvent impossible de distinguer les immatures des adultes. Par contre pour les mâles, c'est plus aisé; en effet, ils passent d'un plumage de juvénile qui ressemble fort à celui de femelle à leur plumage d'adulte gris. Donc selon l'âge on pourra observer un nombre croissant de plumes grises et noires par rapport au nombre de plumes marron.

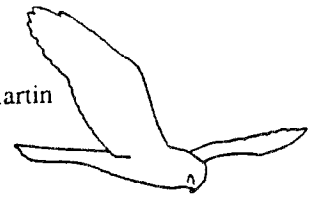


Busard cendré mâle (à droite) et
busard Saint-Martin mâle (à gauche)



(inspiré du HARTER et WILLIS) D. CLAVREUL 84

en haut : busard cendré, mâle adulte
en bas : busard Saint-Martin, mâle adulte



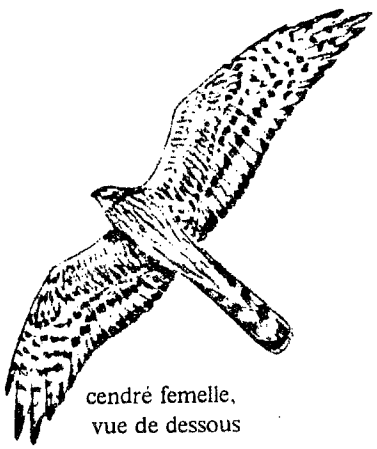
busard Saint-Martin



busard cendré

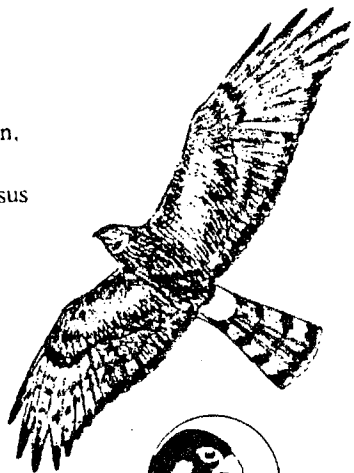


Saint-Martin femelle,
vue de dessous



cendré femelle,
vue de dessous

A. JEAN



Saint-Martin,
femelle
vue de dessus

Ces dessins sont tirés de la fiche téchnique du F.I.R sur la détermination des "Busards gris" (A.JEAN et F. SAGOT 1985)

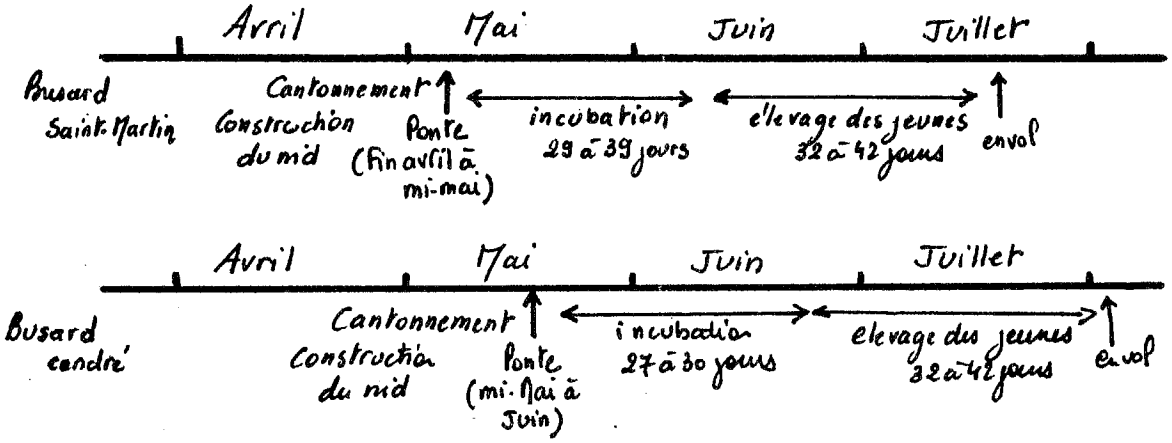


cendré femelle, vue de dessus

FIR - BP 27 - 92250 LA GARENNE-COLOMBES

II. Déroulement de la reproduction

1) Le cycle de reproduction



Il sera interessant de nous faire parvenir rapidement toutes les observations de Busards de la mi-avril à août. En effet, les individus présents à cette période doivent être le plus souvent des nicheurs.

a) Période de cantonnement et construction du nid

Le cantonnement des couples sur les zones de reproduction se manifeste par des parades qui consistent en des jeux aériens, décrits par P. GEROUDET (1979) pour le Saint-Martin "..Eclatant de blancheur, le mâle interrompt ses orbes pour se lancer à la verticale, puis tomber en vrille en agitant les ailes repliées à demi; une courbe le relance en chandelle tournoyante et, au terme de son élan, il tourne en arrière, le ventre en l'air, pour piquer de nouveau..." et par J. DELAMAIN (1938) pour le cendré "...Calme ascenssion simultanée des deux oiseaux, larges cercles planés, descentes vertigineuses, le corps en forme de fer de lance, les ailes mi-closes. Souvent, au dessus de la femelle posée à terre, le mâle déploie ses habiletés de voilier : il trace des festons aériens, fait des chutes en vrille, des glissades suivies d'un brusque piqué , comme s'il allait heurter sa compagne, puis il remonte en une courbe calme qui épuise l'élan acquis..."

A ces parades succèdent l'accouplement puis la construction du nid. Celui-ci sera élaboré par la femelle. Le temps mis pour la construction est variable (inférieur à 10 - 15 jours pour le Saint-Martin et à 4 - 5 jours pour le cendré). Chez le Busard Saint-Martin, la femelle recharge le nid pendant l'incubation.

Cette période est très interessante et importante. En effet, c'est au cours de celle-ci que l'on pourra localiser avec relativement de certitude les couples cantonnés ainsi que le secteur où les oiseaux se sont installés, en particulier en suivant avec attention les transports de matériaux par la femelle.

Toutefois, d'une façon générale, on ne cherchera pas à découvrir le nid, même à trop s'en approcher. En effet, l'observateur risque alors non seulement de déranger les nicheurs mais aussi de faciliter par les traces qu'il aura laissées la découverte du nid par des prédateurs ou par des personnes mal intentionnées.

b) Période d'incubation (= couvaison)

Pendant cette période la femelle reste presque constamment sur le nid. Elle est alors ravitaillée par le mâle, quelques fois par jour (par exemple chez le Busard Cendré, le mâle vient nourrir la femelle toutes les trois heures.).

L'approvisionnement se fait en vol et on peut alors assister à un gracieux passage de proie, décrit par J. DELAMAIN (1938) "...Quand il a fait une prise, il arrive au-dessus du site, la tenant dans ses serres comme une petite pelote à peine visible sous sa queue et pousse un ou deux cris stridents. La femelle Busard entend l'appel. Aussitôt elle monte à la rencontre de son compagnon, le prend en chasse tandis qu'il semble fuir devant elle avec des battements précipités de ses rémiges aucquels succède: une brève glissade qui l'élève insensiblement. Elle reste un peu au-dessous de lui et suit exactement la cadence du vol et bref mouvement ascenssionnel du mâle, comme si un fil invisible les attachait l'un à l'autre. Alors quand il juge l'intervalle propice, il lâche la proie qui tombe dans l'espace et trace une trajectoire. D'un brusque coup d'aile, la femelle fait frein sur l'air, se renverse, tend ses pattes dont l'une saisit la petite boule brune..."

Durant cette phase de la reproduction, il sera interessant de suivre les mâles surtout ceux transportant une proie dans les serres car ils nous amèneront au site de nidification. Ceci est d'autant plus important que le mâle peut chasser à de très grande distance du nid (6 à 8 km pour le Busard Cendré) et que, par conséquent la simple observation d'un mâle chassant, n'indique en rien la proximité du site de nidification.

c) Période d'élevage des jeunes

Au cours de cette période, le couple s'active à nourrir sa progéniture. Jusqu'à ce que les jeunes aient 10 à 15 jours, la femelle reste sur l'aire à s'occuper d'eux et les nourrit avec les proies apportées par le mâle. Ensuite, elle va chasser avec celui-ci mais c'est elle qui apporte la nourriture aux jeunes. Après leur envol, les juvéniles apprennent à chasser avec l'aide des parents, notamment ces derniers leur passent de la nourriture en vol.

Il sera donc interessant de noter avec précision les allées et venues des parents. De plus au cours de cette phase survient le plus souvent la moisson, donc si vous observez des nourrissages dans des champs cultivés , nous le signaler très très rapidement.

Conclusion

Nous rappellons qu'il faudra toujours agir avec prudence afin de ne mettre en aucun cas la vie de ces rapaces en danger. A part cela, nous vous demandons de nous communiquer très rapidement vos observations avec un maximum de précisions quant à la localisation, aux comportements des oiseaux...etc, ceci par simple courrier ou par un coup de téléphone (Tél. 22.43.26.88., 22.43.38.61. ou 22.52.28.66.).

Nous vous informons que nous disposons d'une fiche d'observation pour cette opération. Elle est disponible sur simple demande. Nous restons à votre entière disposition pour d'éventuels complèments d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

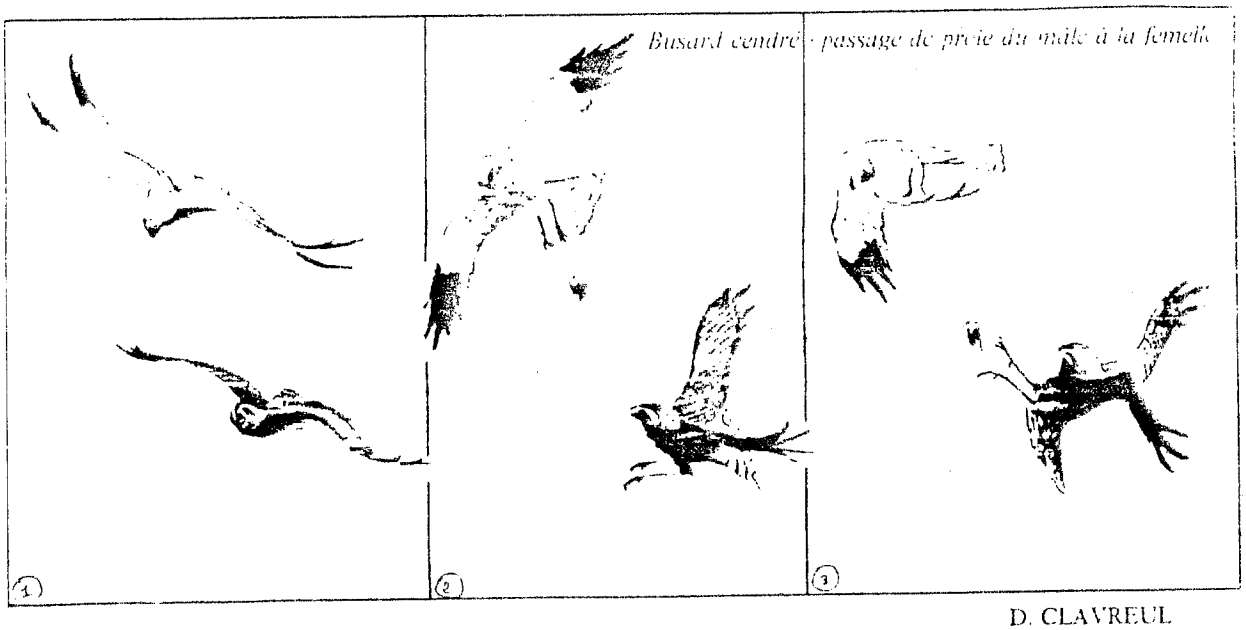
BIBLIOGRAPHIE

CRAMP S., SIMMONS K.E.L. et AL (1980)
Hadhook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol 2 : Hawks to bustards. Oxford University Press Oxford 695p.

DELAMAIN J. (1938) in GEROUDET P. (1978)

GEROUDET P. (1978) Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe Delachaux et Miestlé, Neuchâtel 426p.

JEAN A. et SAGOT F. (1985) Détermination des Busards gris F.I.R. 8p.



D. CLAVREUL